



COMMUNE DE GY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 juin 2020 Législature 2020-2025

Mairie – Salle du Conseil



Présidence :	M. Antoine CORNUT	Maire
Présent-e-s :	Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
	Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe
	M. Sébastien DORAND	Conseiller municipal
	M. André FERREZ	Conseiller municipal
	M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Conseiller municipal
	M. Alexandre SIZONENKO	Conseiller municipal
	M. Bastien STAUFFER	Conseiller municipal
	Mme Michèle TISCHHAUSER	Conseillère municipale
	M. Jorge VARELA	Conseiller municipal
	M. Eric WYSS	Conseiller municipal
	Mme Sandrine SCHWEIZER	Secrétaire générale
	Mme Carole CHOLLET	Procès-verbaliste
Excusé :	M. Robin VIDONNE	Conseiller municipal



ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 14 mai et 2 juin 2020
2. Projet de délibération relatif à la délégation de compétences
3. Projet de délibération relatif au vote d'un crédit budgétaire supplémentaire
4. Présentation législature 2020-2025
5. Communications de l'Exécutif
6. Propositions individuelles, questions et divers



Le Président ouvre la séance à 19h15, et souhaite la bienvenue aux membres de ce 1^{er} Conseil municipal.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2020

Monsieur le Maire passe en revue, page par page, le procès-verbal du 14 mai 2020.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Monsieur le Maire passe en revue, page par page, le procès-verbal du 2 juin 2020.

M. STAUFFER souhaiterait modifier son nom en STAUFFER-CART. M. le Maire explique que les noms sont orthographiés tels qu'ils apparaissent dans les papiers d'identité.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Remerciements sont faits à son auteur.

2. Projet de délibération relatif à la délégation de compétences

M. le Maire procède à la lecture d'une proposition relative à la délégation de compétences au maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre K de la loi sur l'administration des communes.

Avant de procéder au vote, M. STAUFFER demande un exemple concret de délégation de compétences.

En résumé, M. le Maire explique qu'il s'agit de donner la possibilité au maire d'exécuter un acte légal devant notaire sans à avoir à passer devant le Conseil municipal.

La délibération est approuvée par 7 pour – 0 contre –1 abstention

3. Projet de délibération relatif au vote d'un crédit budgétaire supplémentaire

M. le Maire donne quelques explications : Lors de l'établissement du budget 2020, un montant de CHF 4000.- avait été budgété pour la réfection d'une partie des sols de l'école. Après discussions avec l'entreprise chargée des travaux et en collaboration avec les enseignants, il est apparu qu'il était préférable de procéder à l'ensemble des travaux prévu cette année. C'est pourquoi est proposé au vote le montant total des travaux.

M. le Maire procède à la lecture de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 concernant le changement de linoleum des classes de l'école de Gy.

M. DORAND trouve le montant annoncé quelque peu excessif et demande si plusieurs devis ont été demandés. M. le Maire répond que seule l'entreprise qui travaille régulièrement pour la commune a été sollicitée.

Mme TISCHHAUSER ajoute qu'au départ l'intention était de remplacer le linoléum de la classe du rez, puis d'attendre l'année prochaine pour remplacer celui de la classe du 1^{er} étage. Finalement c'est l'ensemble du linoléum qui a été commandé afin de pouvoir procéder au remplacement pendant les vacances scolaires.

Concernant le point 3, M. WYSS demande si c'est la commission des finances qui décidera de la manière de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire.

Ce crédit budgétaire complémentaire sera couvert par des économies sur d'autres rubriques.

M. le Maire soumet au vote la délibération :

La délibération est approuvée par 6 pour – 0 contre –2 abstentions

4. Présentation législature 2020-2025

Un PowerPoint explicatif du fonctionnement du Conseil municipal est projeté dans la salle. Diverses législations utiles au Conseil sont passées en revue.

Au terme de la projection, M. le Maire reste à disposition des personnes qui désirent d'avantage d'explications. Celles-ci sont invitées à poser leurs questions, de préférence, par mail.

5. Communications de l'Exécutif

M. CORNUT

Immeuble de la douane

Les travaux de l'immeuble de la douane sont terminés. Une visite des appartements est prévue le vendredi 26 juin à 18h30. Un dégât des eaux dans la salle de bain du 1^{er} étage nécessite encore quelques travaux, une déclaration de sinistre a été faite. Le montant des travaux est estimé entre CHF 3000.- et CHF 4000.- et sera pris en charge par l'assurance.

Tous les appartements ont été attribués et l'entrée des locataires est prévue au 15 juillet 2020.

Villa Bonjour

La villa Bonjour a trouvé preneur aux mêmes conditions que précédemment. Les nouveaux locataires emménageront le 1^{er} août 2020.

Fermeture de l'office postal de Meinier

Mardi 23 juin dernier, une séance s'est tenue concernant la poste de Meinier en présence de plusieurs magistrats. Les communes présentes ont manifesté leur soutien et solidarité et indiqué qu'elles souhaitaient le maintien de l'office postal. Malgré le combat, la poste de Meinier sera sans doute fermée et remplacée par une filiale. Parallèlement la commune de Meinier projette un éco-quartier dans lequel est prévu l'intégration d'un office ou d'une filiale postale.

Jetons de présence

Chaque conseiller municipal a droit à CHF 125.- par Conseil municipal. M. le Maire explique que lors des législatures précédentes cette somme était mise dans un pot commun pour effectuer une ou plusieurs sorties durant la législature. Dorénavant, cette somme sera versée à chacun, en une fois en fin d'année.

PV de commission

Afin de simplifier la prise de PV, les présidents de commission ont la possibilité d'obtenir un canevas auprès du secrétariat. Il est également possible de consulter les PV antérieurs afin d'avoir des exemples concrets. M. CORNUT souligne l'importance de transmettre les PV de commission le plus rapidement possible au secrétariat.

Recrutement

Le recrutement en vue du remplacement de Mme SCHWEIZER, actuelle secrétaire-générale suit son cours. En collaboration d'un cabinet conseil et du secrétariat général, plusieurs postulants ont déjà été entendus et une première sélection a été faite. Un deuxième entretien aura lieu suivi d'un troisième au cours duquel le/la meilleur(e) candidat(e) sera retenu(e).

Le choix final est rendu par l'exécutif.

CMNet

Afin de simplifier le travail du secrétariat, la législature précédente a fait part de sa volonté d'installer le logiciel CMNet fourni par le service informatique des communes (SIACG). Il s'agit d'un espace qui permet la diffusion des informations (convocations etc.) et la consultation des documents (PV etc.) à distance via un accès informatique sécurisé pour toute personne disposant d'une adresse @gy.ch.

Aussi, l'Exécutif a choisi de remettre à chaque membre du Conseil, un Ipad destiné aux travaux de commission. Ces Ipad sont compatibles avec un clavier ou un stylo tactile. Ce matériel est en prêt et sera cédé à la fin de la législature.

A titre personnel, M. STAUFFER indique qu'il n'adhère pas à l'idée de posséder un Ipad pour quelques séances par année.

M. le Maire explique que l'idée est que chacun soit équipé de la même manière dans le but de simplifier les choses et de rationaliser le travail de chacun.

Mme OUEDRAOGO et M. SIZONENKO ajoutent que c'est aussi une manière de diminuer la consommation de papier.

M. STAUFFER estime que c'est anti-écologique et que malgré une diminution de papier, en terme de consommation, des études prouvent que l'utilisation de matériel informatique est beaucoup plus élevée.

M. le Maire n'a pas l'intention d'imposer l'utilisation des cet Ipad et M. STAUFFER est en droit de refuser cet objet.

Séances du Conseil municipal – 2^{ème} semestre 2020 et prochaine manifestation

M. le Maire donne les dates des prochaines séances du Conseil :

Les séances ont lieu à la mairie à 19h15 :

- Jeudi 17 septembre
- Jeudi 29 octobre (présentation du budget 2021)
- jeudi 19 novembre (approbation du budget 2021)
- Jeudi 10 décembre

Prochaine manifestation :

- Jeudi 17 décembre (fête de Noël)

Il suggère que les commissions conviennent de date de séances rapidement afin de préparer leurs budgets respectifs.

Mme OUEDRAOGO

La Rampe

L'assemblée générale de la Rampe a eu lieu le 17 juin dernier. Cette année encore, la Rampe propose 1 semaine supplémentaire de centre aéré, augmentant l'offre de deux à trois semaines. Les horaires d'ouverture en soirée ont été élargis. Pour résumer c'est une équipe dynamique, des comptes sains et des résultats positifs.

Mme OUEDRAOGO annonce que c'est la dernière assemblée générale à laquelle elle assiste et un autre délégué doit prendre la relève.

M. le Maire demande que d'ici la prochaine séance les personnes intéressées se manifestent. M. le Maire précise également qu'il n'est pas obligatoire de faire partie de la commission « jeunesse ».

M. VARELA demande qu'elle est l'implication de la commune dans ce centre de loisirs :

Mme OUEDRAOGO explique que c'est l'unique centre de loisirs de la région. Le budget est défini par la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle). Gy et Meinier sont les deux seules communes à faire partie du comité.

M. WYSS demande s'il y a aussi un délégué pour la crèche de Meinier.

M. le Maire répond qu'effectivement il y a un délégué au comité de la crèche et un délégué au Conseil de la crèche. La crèche est pilotée par les communes tandis que la Rampe l'est par la FASE.

Mme YAKOUBIAN

Route de Bellebouche

Le canton va procéder au resurfaçage d'une partie de la route de Bellebouche. Le tronçon entre la route de Gy et l'allée du Chambet sera fermé à la circulation la semaine du 17 au 21 août 2020. Une information sera distribuée aux habitants via l'InfoGy.

Tableaux interactifs

La pose d'un revêtement autocollant blanc sur la partie centrale des tableaux noirs va être prochainement effectuée. Cette solution permet l'utilisation des tableaux existants comme tableaux interactifs.

Pour rappel, c'est le département de l'instruction publique (DIP) qui a fait part de sa volonté d'équiper toutes les écoles de tableaux interactifs, les beamers sont à la charge du DIP mais l'installation électrique et la pose des revêtements blancs restent à la charge de la commune.

Un changement d'orientation du tableau de la classe du rez-de-chaussée est prévu début juillet.

« Communes-Ecole »

Les cours de « Communes-Ecole » sont suspendus depuis le mois de mars (Covid-19). Ils devraient reprendre normalement au mois de septembre. Les enseignants des cours ont été mis au chômage partiel au mois d'avril. Les élèves avaient la possibilité de se faire dédommager mais peu l'ont sollicité. Finalement la somme non restituée a couvert celle dédiée au paiement des salaires des enseignants et aucune demande d'indemnité chômage pour les mois suivants n'a été demandée. Cela n'entraînera donc pas de frais supplémentaires pour les communes.

6. Propositions individuelles, questions et divers

M. SIZONENKO

Demande si l'Office de l'Urbanisme (OU) a terminé et rendu le rapport d'étude concernant les Vignes-du-Seigneur.

M. le Maire répond par la négative.

Mme TISCHHAUSER

A constaté que régulièrement le courrier n'est plus délivré dans la matinée et a entendu dire que désormais la distribution sur la commune de Gy est prévue en tournée l'après-midi. Elle s'interroge sur le fait que la Poste n'ait pas donné l'information.

M. le Maire prend note et se renseignera.

M. FERREZ

Demande si un marquage au sol des places de parking de l'immeuble de la douane est prévu avec un panneau « parking privé». Il pense qu'une fois les places définies de manière adéquate, sur la gauche de l'immeuble, cela fera office de ralentisseurs et évitera le problème des véhicules qui empiètent régulièrement cette partie.

M. le Maire répond que 3 places + 2 visiteurs sont prévues avec marquage au sol en jaune et panneau d'interdiction de stationner et qu'effectivement il reste à déterminer l'emplacement.

Pour terminer, M. FERREZ souhaite que le radar pédagogique soit placé devant le 173 route de Gy.

M. STAUFFER

Le collectif villageois projette l'idée de faire un « pain villageois », élaboré avec de la farine gytane. En tant que représentant du collectif, M. STAUFFER demande s'il serait possible d'insérer en marge du prochain InfoGy, un formulaire d'inscription afin que les habitants puissent s'inscrire pour l'achat de pain et/ou de farine.

M. le maire explique que cette requête émanant du collectif doit être transmise par courrier à la mairie, et après discussion sur la pertinence de cette demande, l'Exécutif rendra sa réponse.

De même, M. SIZONENKO rappelle que lors d'une réunion avec la mairie, il avait été demandé au collectif villageois de revenir avec des propositions concrètes.

M. STAUFFER souhaiterait une rencontre informelle entre les membres du Conseil afin de mieux connaître les aspirations et les idées de chacun.

M. le maire répond qu'une sortie début septembre est prévue à ce titre, de même que le repas qui suit cette séance. A de maintes reprises au long des 5 prochaines années, les membres du Conseil auront l'occasion de se retrouver.

M. WYSS

Demande si l'Exécutif a déjà des sujets à proposer aux commissions.

M. le Maire répond que dans un premier temps l'Exécutif va se pencher sur le budget 2021. Les commissions doivent se réunir pour imaginer les projets à mettre en place pour l'année 2021, les conseillers réélus pourront encadrer les nouveaux.

Mme YAKOUBIAN rappelle que les dates de réunions des prochaines commissions restent à fixer.

M. SIZONENKO

S'informe sur le 1^{er} août.

M. le Maire répond qu'en lieu et place du 1^{er} août, les habitants seront conviés à venir chercher une « surprise ». Un apéritif est aussi prévu. L'information paraîtra dans l'InfoGy.

M. LARDENOIS-ROBERT

Demande s'il serait possible d'imaginer un événement au mois de septembre.

M. le Maire répond que cela est du ressort de la commission sociale, mais au vu de cette année particulière et dans la mesure où le budget a été établi par la législature précédente, il est préférable de se concentrer sur l'année 2021.

Mme YAKOUBIAN

Informe les membres de la commission concernée, que traditionnellement une année sur deux, a lieu un marché de Noël et les expériences précédentes montrent qu'il faut anticiper l'organisation de cet événement.

Avant de clôturer la séance, Mme SCHWEIZER demande que les personnes disposant d'une nouvelle adresse @gy.ch se connectent avec leur mot de passe afin de s'assurer que tout fonctionne correctement. Tant que le CMnet n'est pas en place, les convocations sont distribuées par mail et il est important que chacun relève régulièrement son courrier. Mme SCHWEIZER rappelle aux nouveaux conseillers que le secrétariat est à leur disposition pour répondre aux questions qu'ils pourraient se poser et que la communication est importante.

Comme cité plus haut, M. le Maire informe le Conseil qu'une sortie sur un week-end est prévue courant septembre. Un lien Doodle avec des propositions de dates va être prochainement envoyé.

La séance est levée à 20h35


Le Président :
Antoine CORNUT

